

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### A LA SUITE DES ANNONCES FAITES CETTE SEMAINE SUR LES ESMS, LA FHF SALUE L'INTENTION DES POUVOIRS PUBLICS MAIS DÉPLORE L'ABSENCE D'ENGAGEMENTS CONCRETS ENVERS LES EHPAD ET LES USLD.

- La FHF prend acte et salue la volonté du gouvernement et des conseils départementaux de conforter l'offre publique.
- La FHF déplore néanmoins l'absence d'engagement des pouvoirs publics en faveur d'un taux d'évolution des ressources des établissements agréés à l'aide sociale identique à celui consenti aux établissements à but lucratif.

La Fédération Hospitalière de France (FHF) salue la position conjointe du gouvernement et des représentants des collectivités départementales soulignant la nécessité d'une réforme en profondeur du modèle économique des EHPAD et des USLD.

Notre fédération sera vigilante à ce qu'un travail ambitieux soit engagé **dans les meilleurs délais**, afin que soient identifiées les solutions concrètes pour garantir le développement et la transformation nécessaires des ESMS publics, tout en maîtrisant le reste à charge des résidents. Il est essentiel que ces pistes se concrétisent rapidement, notamment par des mesures législatives avant la fin de l'année 2023.

Par ailleurs, la FHF prend acte avec satisfaction de la volonté du gouvernement et des conseils départementaux de conforter l'offre publique.

Mais, dans ces conditions, la FHF ne peut que déplorer **l'absence d'engagement des pouvoirs publics** d'aligner le taux d'évolution des ressources des établissements agréés à l'aide sociale sur celui consenti aux établissements à but lucratif.

- Cette inégalité de traitement ne peut être l'unique réponse des pouvoirs publics face à la grave crise financière que traversent actuellement nos établissements et qui en menace l'existence même.
- Les équilibres fondamentaux des EHPAD et des USLD ne pourront supporter une deuxième année consécutive de contraction de leurs ressources et d'envolée de leurs dépenses.

*« La FHF se doit d'avertir les pouvoirs publics : faute d'une action claire pour assurer une évolution des ressources des établissements publics compensant les évolutions salariales et l'inflation générale, des ruptures graves de fonctionnement interviendront inévitablement dans les mois à venir et rendront illusoire les ambitions affichées de modernisations et de transformations des ESMS. **Nous devons donc urgemment agir pour le secteur**, garant de l'adaptation de notre société au vieillissement »* déclare Arnaud Robinet, Président de la FHF.